

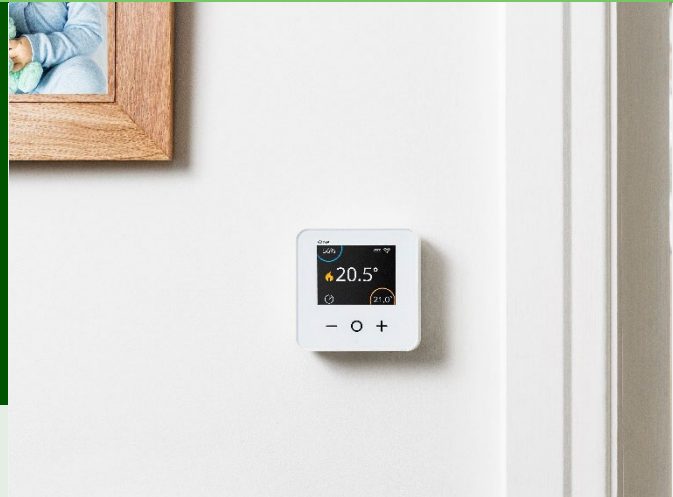


Économiser
l'énergie à la maison*

Kingfisher

Fiche technique :

Contrôler sa consommation d'énergie à la maison



Les produits bénéficiant du statut Green Star sont conçus pour aider les clients à identifier les articles de nos gammes qui contribuent à réduire l'impact sur l'environnement. Les clients peuvent utiliser les informations fournies pour sélectionner et mieux comprendre les produits qui les intéressent ou qu'ils ont achetés.

L'importance de contrôler sa consommation d'énergie

Le contrôle du chauffage et de l'électricité dans nos maisons peut nous aider à maîtriser notre consommation d'énergie, tout en apportant davantage de confort et de commodité. Certains appareils peuvent aider à éviter de chauffer une maison vide et de laisser les lumières allumées toute la journée. La technologie domotique connectée nous aide de plus en plus à contrôler notre consommation d'énergie, mais il existe également des appareils autonomes qui peuvent nous faciliter la tâche.

[L'Energy Saving Trust offre des conseils](#) sur la façon de régler le chauffage pour réduire la consommation d'énergie. Ces réglages peuvent être utilisés pour configurer le système de chauffage de votre maison, de sorte qu'il ne s'allume qu'en cas de besoin.

Le contrôle de la consommation électrique de l'éclairage et des appareils électroménagers via des systèmes connectés, des détecteurs de mouvement, des minuteries et d'autres appareils peut également contribuer à économiser de l'énergie à la maison.

Critère 1 :

Évaluation des produits Green Star



Chaque produit doit répondre :

- à l'ensemble des exigences légales locales ;
- à l'ensemble des exigences des politiques de Kingfisher.

[Cliquez ici pour consulter les politiques de Kingfisher](#). Elles comprennent notamment nos normes relatives aux droits humains, aux conditions de travail au sein de la chaîne d'approvisionnement et aux matériaux d'emballage.

Si un produit ne répond pas à l'ensemble des exigences légales et des politiques pertinentes de Kingfisher, il n'est pas éligible au programme Green Star.

Nous vérifions également si les produits figurent sur une liste de critères d'exclusion. La liste de critères d'exclusion contient plusieurs critères ou caractéristiques pertinents pour le type de produit, qui, s'ils sont présents, disqualifient le produit pour le statut Green Star. La liste de critères d'exclusion se trouve à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.

Tous les produits Green Star ne font pas l'objet d'une évaluation du cycle de vie. Cependant, l'application des politiques Kingfisher et des critères de la liste d'exclusion permettent de prendre en compte différentes étapes du cycle de vie du produit.

L'évaluation Green Star « Contrôler sa consommation d'énergie » se concentre sur la phase d'utilisation du cycle de vie du produit. C'est là que le produit peut apporter le plus grand avantage à l'utilisateur tout au long de son utilisation. Cependant, le programme Green Star exclut les produits qui peuvent présenter d'autres aspects néfastes pour l'environnement, que ce soit en raison de leur fabrication ou de leur mise au rebut en fin de vie.

Critère 2 :

Éligibilité au programme Green Star

Les critères pour le label « Contrôler sa consommation d'énergie » sont les suivants :

- **Systèmes domotiques connectés**
 - La technologie aide les foyers à mieux maîtriser leur consommation d'énergie. La domotique désigne le contrôle sans fil des appareils via une interface principale, ce qui permet de modifier facilement les paramètres, de coordonner et de contrôler les appareils à distance. De nombreux contrôles sont accessibles à distance via des applications pour smartphone. Les catégories de produits suivantes sont éligibles :
 - L'interface principale (centre de commande) (lorsque le contrôle de l'énergie est une fonctionnalité clé)
 - Composants conçus pour améliorer le contrôle de l'énergie, notamment :
 - Thermostats
 - Détecteurs de mouvement, détecteurs de présence
 - Prises connectées
 - Éclairage LED connecté
 - Robinets de radiateur connectés
 - Composants qui permettent ou améliorent la consommation d'énergie renouvelable
 - Détecteurs et compensateurs météorologiques
- **Contrôles de chauffage et d'eau chaude**
 - Les contrôles de chauffage peuvent vous aider à gérer l'activation et la désactivation de votre chauffage. Les appareils suivants, s'ils sont installés et configurés correctement, peuvent vous aider à préserver le confort de votre maison sans gaspiller d'énergie :
 - Thermostats de ballon et de tuyaux
 - Thermostats d'ambiance
 - Programmateurs et minuteries de chauffage et d'eau chaude
 - Robinets de radiateur thermostatiques (TRV).



- Chaque radiateur, à l'exception d'un radiateur dans un système de chauffage domestique classique, peut être équipé d'un TRV.
 - Un radiateur simple doit généralement être équipé d'un robinet non thermostatique pour que le système de chauffage fonctionne.
 - Il n'est pas recommandé de fermer entièrement un TRV. Réglez plutôt les radiateurs en mode gel pour éviter que les tuyaux ne gèlent.
 - Compensateurs météorologiques.
- **Thermomètres**
 - Des thermomètres installés au bon endroit peuvent vous aider à contrôler le chauffage et à optimiser son fonctionnement. Les éléments suivants peuvent mettre en évidence les endroits où un contrôle supplémentaire peut être nécessaire :
 - Les thermomètres doivent être correctement placés dans toute la maison. Leur utilisation dépend de la taille du système de chauffage, du nombre de pièces chauffées et de l'utilisation de ces dernières.
 - Thermomètres de réfrigérateur :
 - Les réfrigérateurs doivent être réglés entre 3 et 5°C pour fonctionner efficacement. S'ils fonctionnent à une température inférieure, une plus grande quantité d'électricité est utilisée et les aliments peuvent geler.
- **Contrôle des appareils électriques**
 - Appareils permettant de contrôler l'énergie (ex. : prises, rallonges) et de mesurer l'électricité consommée par les appareils en veille :
 - Capteurs de mouvement (y compris contrôles infrarouges passifs) et détecteurs de présence
 - Capteurs photo et contrôles « du crépuscule à l'aube »
 - Télécommandes pour prises et éclairage
 - Ces dispositifs permettent de s'assurer que l'éclairage et les autres appareils ne s'allument que lorsque l'utilisateur le juge nécessaire.
 - Minuterias.

Notez que des critères connexes figurent également dans les fiches techniques Green Star « Chauffage à la maison » et « Éclairage de la maison ». Ils se concentrent sur l'efficacité énergétique de l'appareil contrôlé, par exemple, l'éclairage LED efficace.

Si les critères 1 et 2 sont remplis, un produit peut être retenu comme candidat au programme Green Star.

Vérification et confirmation du statut Green Star

- Tous les produits désignés sont évalués en interne par notre équipe de développement durable et soumis à l'ONG Bioregional pour validation externe. Les évaluations et la validation visent à déterminer si un produit répond aux critères 1 et 2.
- Une fois la validation externe terminée, le produit peut alors obtenir le statut Green Star.
- Une évaluation complète est effectuée chaque année pour s'assurer que tous les produits continuent de répondre aux critères de sélection.

Pour en savoir plus sur l'ONG Bioregional, [cliquez ici](#)



Critères de la liste de critères d'exclusion relatifs au contrôle de la consommation d'énergie à la maison

Cette liste répertorie les caractéristiques ou les aspects des produits qui les rendent inéligibles au programme Green Star :

- Produits pour chauffage au sol électrique (type de chauffage gourmand en énergie)
- Produits fournis avec des piles jetables à usage unique
- Produits dotés d'un système d'éclairage autre que LED
- Produits contenant de l'huile de palme, du coton, du caoutchouc ou du cuir, sans preuve que ces matériaux proviennent de sources gérées durablement
- Produits en plastique recyclé dont la source de plastique est inconnue et/ou dont la sécurité ne peut pas être confirmée.
- Produits dont l'emballage contient du PVC ou du polystyrène expansé.
- Produits contenant du bois ou du papier qui ne respectent pas la Politique relative à la préservation des forêts de Kingfisher.

Vérifié en juillet 2025

